




PRÉVENTION DES ACCIDENTS À VÉLO - L'EXEMPLE DU BAILLEUR SOCIAL « PARIS HABITAT »

/ CONTEXTE

Paris Habitat	
Nombre d'agents sur le site	2 800
Communes d'implantation des sites	Paris
Part des déplacements à vélo en 2021 sur les trajets domicile-travail	16 % (2022) Part modale vélo : 25 % - Objectif : 28 %

Paris Habitat est engagé depuis de nombreuses années dans des actions visant à inciter la pratique du vélo de ses collaborateurs, avec une attention spécifique sur la sécurité de leurs déplacements.

Cette politique a été récompensée en février 2023 par l'obtention du label Employeur Pro-Vélo niveau Or pour le siège de Paris Habitat, rue Claude Bernard dans le 5^e arrondissement de Paris.



Le plan de prévention des accidents à vélo de Paris Habitat s'est distingué par un **ensemble de mesures visant à former les salariés, les sensibiliser et identifier les risques d'accident**. La formation « balade enthousiasmante » dispose d'un format particulièrement innovant. Cette politique en faveur de la prévention des risques et de la réduction des accidents à vélo chez les équipes de Paris Habitat se décline en trois piliers : apprentissage de la mobilité à vélo ; sensibilisation et processus d'identification des risques, qui seront déclinés dans les pages suivantes de cette fiche.

/ 1

Apprentissage de la mobilité à vélo

DE LA FORMATION À LA BALADE ENTHOUSIASMANTE

En 2021, Paris Habitat a proposé à destination de ses salariés **deux formations sur la pratique du vélo sous l'angle de la réduction des risques d'accidents**. Ces formations pratiques, animées par la coopérative **Bicyclaide**, n'ont malheureusement pas rencontré le succès escompté, avec seulement 7 participants. Plusieurs raisons peuvent expliquer cette faible mobilisation, mais les équipes de Paris Habitat ont identifié notamment le manque d'attrait des salariés pour le sujet de la sécurité à vélo, jugé non prioritaire.

En 2022, **une nouvelle formation pratique en milieu urbain fut proposée**. Cette fois-ci, la communication n'a pas fait mention du terme « sécurité » afin de faire participer davantage de salariés. La formation a été animée en interne par les services « Espaces Vert » et par le directeur de la Régie. Résultat : plus de participants (12) mais un timing non respecté et des problèmes avec les vélib empruntés pour l'occasion.

LE SAVIEZ-VOUS ?

[Bicyclaide](#) est une coopérative référencée dans le programme OEPV qui réalise des formations sur la « conduite à vélo en milieu urbain » en région Ile-de-France.

À la suite de ces deux expériences, Paris Habitat fit évoluer à nouveau de format en proposant une « **balade enthousiasmante** ».

Cette formation (qui ne dit pas son nom) est également encadrée par Bicyclaide, avec l'appui de salariés de Paris Habitat sur la dimension patrimoniale. Elle consiste en une **balade de 2h30, sur la pause déjeuner, dont les objectifs sont triples** :

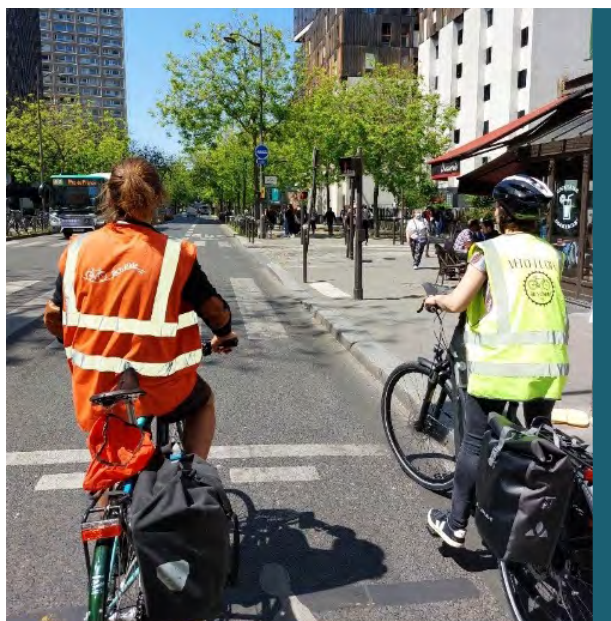
- **Diffuser tout au long de la balade des messages** visant à renforcer la sécurité des salariés au cours de leurs déplacements à vélo ;
- **Faire découvrir** le patrimoine immobilier de Paris Habitat ;
- **Renforcer la cohésion d'équipe** avec le partage d'un pique-nique.

MODALITÉS PRATIQUES

- **Encadrant** : Bicyclaide a reconnu le parcours et prévu les endroits sécurisés où s'arrêter, et participation d'une salariée pour présenter le patrimoine de Paris Habitat.
- **Nombre** : 2 groupes de 8 personnes.
- **Vélos** : utilisation des vélos des salariés et prêt de vélos à partir de la flotte de vélos de service de Paris Habitat.

RÉSULTAT

- Des retours très positifs des participant.e.s ;
- Une formation qui a aussi permis de faire essayer des Vélos à Assistance Electrique (VAE) et de donner envie de faire du vélo ;
- Une envie de la direction de renouveler le format.



STAGE DE REMISE EN SELLE

Des stages de « **remise en selle** » sont également proposés aux collaborateur.ice.s qui ne savent pas se déplacer en vélo. **Les salariés qui en ressentent le besoin peuvent demander ces stages qui sont intégralement pris en**

charge par Paris Habitat. Ces formations sont effectuées pendant le temps de travail et les salariés peuvent s'y inscrire avec la validation de leur manager et/ou de la direction des ressources humaines de Paris Habitat.

PRISE EN MAIN DU VAE

Une formation courte de prise en main du VAE permet aux salariés d'appréhender la spécificité du VAE (vitesse accrue, poids important, accélération rapide).

BONNE PRATIQUE

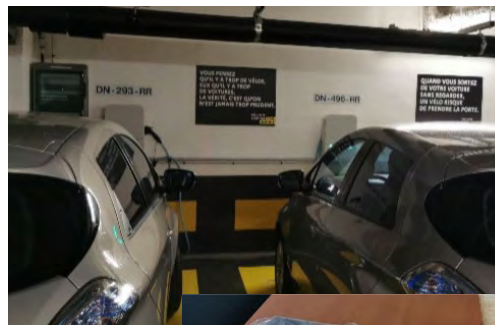
La formation de prise en main du VAE et les stages de **remise en selle** font partie du plan de formation de Paris Habitat. Ils sont intégrés à un catalogue de formation diffusé en interne.

/ 2

Sensibilisation

Parallèlement aux formations pratiques à la mobilité à vélo proposées, la direction sensibilise ses salariés par différents canaux, en s'appuyant notamment sur des outils numériques, outils de communications et kits de sécurité.

- Un e-learning sur la sécurité à vélo est proposé aux salariés. Il est à priori facultatif, mais devient obligatoire pour les salariés qui ont subi un accident à vélo.
- De l'affichage de sensibilisation à la pratique du vélo est disposé dans les parkings vélo et automobile de la flotte de service.
- Des Open Café mobilité sont proposés. 10 temps d'échange ont eu lieu en 2023 sur les différents sites de Paris Habitat.
- 4 ateliers de réparation sont proposés chaque année au siège de Paris Habitat. Le montant des réparations est pris en charge par Paris Habitat. 16 à 17 vélos sont réparés à chaque session.
- Des ateliers animés par la préfecture de police sont réalisés pendant la semaine de la mobilité durable en septembre. Ces ateliers sont un temps privilégié sur la sensibilisation aux enjeux de sécurité routière mais également pour dispenser un rappel des équipements obligatoires et recommandés par le code de la route.
- Un kit de sécurité (brassard, guide vélo, écarte danger) est proposé au cours de chaque temps d'animation.



BONNE PRATIQUE

Pour éviter la surconsommation, le kit de sécurité n'est plus remis systématiquement en un lot unique. Les éléments du kit sécurité sont remis individuellement à la demande des salariés.

/ 3

Identification des risques

Paris Habitat dispose enfin d'un process permettant de faire remonter les accidents à vélo afin d'améliorer continuellement son plan de prévention.

Un formulaire a été conçu avec « l'équipe interne vélo » afin de poser des questions sur les circonstances de l'accident du salarié. Le salarié est alors contacté par le service RH / QVT afin de circonscrire l'accident et de disposer de

données qualitatives. Ces informations alimentent une base de données des accidents. Au cours de l'échange téléphonique, des conseils en matière de prévention sont communiqués au salarié.

Le risque d'accident de trajet et de travail à vélo est inscrit dans le DUERP (Document unique d'évaluation des risques professionnels) qui consigne le résultat de l'évaluation des risques pour la santé et la sécurité auxquels peuvent être exposés les salariés.

/ CONTACT



Caroline Delaveau-Pieracci

Cheffe de projet développement durable



caroline.delaveaupieracci@parishabitat.fr